

Vivre à Olby

*Toutes vos
informations
pratiques*

2023

Conservez moi !



Le mot du maire

Bienvenue à Olby

Chères Olbygeoises, chers Olbygeois,

Vous avez choisi de vivre à Olby ; si cette installation est récente, nous vous félicitons et nous souhaitons vous accueillir dans les meilleures conditions.

Ce livret d'information, édité pour les Olbygeoises et les Olbygeois, doit vous permettre de découvrir toutes les facettes de la vie sociale, associative et économique de la commune. Il vous incitera, nous l'espérons, à y vivre pleinement en participant à ses activités.

C'est un outil pratique destiné à vous guider dans toutes vos démarches et à apporter les réponses aux questions qui se posent à vous.

C'est encore le moyen d'accéder à tout type d'information, de connaître plus rapidement votre environnement et de favoriser l'intégration des nouveaux habitants.

Nous sommes également à votre écoute et à votre disposition, n'hésitez pas à nous solliciter. Vous pouvez aussi consulter le site internet de la commune pour suivre notamment l'actualité.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un très agréable et long séjour dans notre village.

Samuel GAUTHIER

Où trouver l'info ?

- Sur le site Olby.fr
- Via l'application PanneauPocket
- Sur la page FaceBook d'Olby
- Sur le panneau d'affichage de la mairie
- Dans tous les Abribus des hameaux



Sommaire

Le mot du maire	p.3
Qui fait quoi ?	p.4
Vie institutionnelle	p.7
Infos pratiques	p.8
L'école et temps périscolaires	p.15
Gestions des déchets	p.16
Les commerces	p.17
Les artisans	p.18
Les associations	p.20
La mobilité	p.21
La vie intercommunale	p.22
Plans d'Olby	p.26

Responsable de publication :

Directeur de publication : Le maire - Samuel GAUTHIER

Responsable de la rédaction : Commission communication

Hélène BRIGNON - Frédéric CARAY - Michèle GUILLAUME -

Noëlle LACOURT - Bernadette PLANEIX

Parution : Mai 2022

communication@olby.fr

04 73 87 10 77

Qui fait quoi ?

Samuel Gauthier
Maire
s.gauthier@olby.fr
06 84 91 38 14



Délégation de compétences

- Etat civil
- Pouvoir de police
- Tourisme
- Social

Commissions

- Président des commissions : finances, communication, ressources humaines, juridique
- Président de la CCID
- Président de la commission de révision des listes électorales

Structures extérieures

- Membre du bureau et du conseil communautaire Dômes Sancy Artense (CC DSA)
- Membre du comité directeur de l'office du tourisme Auvergne Volcan Sancy
- Membre de la commission Tourisme (CC DSA)
- Vice-Président de l'ADIT

Nicolas Achard
1er adjoint
n.achard@olby.fr



- Eau
- Assainissement
- Économie
- Agriculture

- Membre de la commission finances
- Membre de la Commission Communal des Impôts Directs (CCID)

- Membre du conseil communautaire Dômes Sancy Artense (CC DSA)
- Membre titulaire de la commission développement économique de la CC DSA
- Membre titulaire du Syndicat Mixte de Gestion Forestière
- Membre Titulaire FNCOFOR

Emmanuel Nesme
2ème adjoint
e.nesme@olby.fr



- Urbanisme
- Gestion des déchets

- Vice président de la commission ressources humaines
- Membre suppléant de la CCID

- Membre titulaire du Syndicat Mixte Collecte et Traitement des Ordures Ménagères (SMCTOM)
- Membre de la commission Aménagement urbanisme habitat de la CC DSA
- Membre de la commission culture et vie associative de la CC DSA

Hélène Brignon
3ème adjointe
h.brignon@olby.fr



- École
- Jeunesse
- Milieu associatif
- Culture

- Vice présidente de la commission communication
- Membre titulaire du conseil d'école
- Membre de la commission ressources humaines

- Membre titulaire du Parc des Volcans
- Membre de la commission enfance jeunesse de la CC DSA.
- Membre de la commission culture et vie associative de la CC DSA

Alain Andanson
4ème adjoint



- Bâtiments communaux
- Voiries et réseaux électriques
- Telecom
- Éclairage public

- Membre de la commission ressources humaines
- Membre titulaire de la commission d'appel d'offres

- Membre titulaire du Syndicat Intercommunal Electricité et Gaz (SIEG)
- Membre de la commission Aménagement urbanisme habitat de la CC DSA

		Commune	Structures extérieures
		Délégation de compétences et commissions	
Frédéric Caray		<ul style="list-style-type: none"> • Correspondant Défense • Membre de la commission communication • Référent rivière • Référent forêt 	<ul style="list-style-type: none"> • Membre de la commission sport de la CC DSA
Noëlle Lacourt		<ul style="list-style-type: none"> • Membre de la commission communication • Membre titulaire au conseil d'école 	<ul style="list-style-type: none"> • Membre titulaire SMCTOM • Membre de la commission enfance jeunesse de la CC DSA.
Catherine Bony		<ul style="list-style-type: none"> • Vice présidente de la commission finances 	<ul style="list-style-type: none"> • Membre titulaire Etablissement Public Foncier Syndicat Mixte Aménagement Foncier (EPF SMAF)
Etienne Mégemont		<ul style="list-style-type: none"> • Membre de la commission finances • Membre de la commission ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Membre titulaire du Commission Nationale de l'Action Sociale • Membre suppléant SMCTOM
Bernadette Planeix		<ul style="list-style-type: none"> • Membre de la commission communication • Membre de la commission ressources humaines • Membre suppléante de la commission révision liste électorale • Membre suppléante de la commission appel d'offres 	<ul style="list-style-type: none"> • Membre titulaire du conseil d'administration Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes(SIVU EHPAD) • Membre de la commission action sociale santé de la CC DSA

**Michelle
Guillaume**



Commune

Délégation de compétences et commissions

- Membre de la commission communication

Structures extérieures

- Membre suppléante SIVU EPHAD
- Membre suppléante SMCTOM
- Membre suppléante Parc des volcans
- Membre de la commission action sociale santé de la CC DSA

**Sarah
Langlais**



- Vice présidente de la commission juridique réglementaire
- Membre titulaire de la commission appel d'offres
- Membre suppléante du conseil d'école
- Chargée des archives communales

- Membre de la commission tourisme CC DSA

**Aymeric
Tronche**



- Membre suppléant de la commission appel d'offres

- Membre suppléant SIEG

**Dominique
Ouvrard**



- Membre de la commission révision liste électorale
- Membre de la commission juridique et réglementaire
- Membre suppléant de la commission appel d'offres

- Membre de la commission sport de la CC DSA

**Hélène
Finet**



- Membre de la commission finances
- Membre titulaire de la commission appel d'offres

- Membre suppléante EPF SMAF

Le conseil municipal

Assemblée délibérante élue chargée de « régler », par ses délibérations, les affaires de notre commune.

Les réunions du conseil municipal sont ouvertes au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.



La date et l'ordre du jour des conseils sont communiqués sur les différents supports de communication utilisés par la commune (cf. info : où s'informer).

Les Délibérations du conseil municipal sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune 7 jours après le déroulement du conseil, les comptes rendus complets le sont dès leurs validations lors du conseil municipal suivant.

La Commission Communale Impôts Directs (CCID)

La CCID doit se réunir au moins une fois par an à la demande du directeur départemental des finances publiques sur convocation du maire. Son rôle est consultatif.

Elle intervient surtout en matière de fiscalité directe locale et :

- dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI) ;
- participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI) ;
- participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R. 198-3 du livre des procédures fiscales).

La commission de contrôle des listes électorales

Sa mission est de s'assurer de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et les radiations intervenues depuis sa dernière réunion. Elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

La commission de contrôle se réunit soit sur saisine d'un électeur dans le cas d'un recours contre une décision de refus d'inscription ou de radiation prise par le maire, soit entre le 24e et le 21e jour avant chaque scrutin et en tout état de cause au moins une fois par an.





Informations pratiques

Démarches et services en mairie d'Olby

Urbanisme : demandes de permis de construire, de certificat d'urbanisme

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures administratives :

- Toutes les demandes de renseignement peuvent être adressées à : urbanisme@olby.fr
- Les démarches administratives sont réalisables via le portail du guichet unique d'urbanisme : <https://urbanisme.puy-de-dome.fr/guichet-unique>

Procédure de demande d'instruction d'un dossier auprès de la mairie (*cas d'impossibilité de dématérialisation ou de difficulté rencontrée par le demandeur*) :

- 1 - Téléchargement des formulaires sur service-public.fr (logement, urbanisme)
- 2 - Dépôt des pièces en mairie
- 3 - Instruction des pièces via l'Agence d'Ingénierie Départementale
- 4 - Validation et envoi des pièces instruites par la mairie

Les formalités selon mes projets

Sans formalité, je peux notamment :

- Construire un ouvrage de petite dimension (surface < ou = 5m², hauteur < 12 m)
- Construire une petite piscine (surface de bassin < ou = 10 m²)
- Édifier un mur de soutènement
- Sur une construction existante, faire des travaux qui ne créent pas de surface plancher et ne modifient pas les façades.

N.B : l'absence de formalité ne dispense pas du respect des règles d'urbanisme

Avec une simple déclaration préalable, je peux notamment :

- Ravalier une façade
- Construire une piscine (surface < ou = 100 m²) non couverte ou d'une hauteur de couverture < 1,8 m.
- Modifier une façade (percer ou supprimer une fenêtre, fermer une loggia,...)
- Changer une toiture
- Construire un bâtiment de 5 à 20 m², fermé ou non, quels que soient les matériaux utilisés (abri de jardin par exemple)
- Installer des panneaux solaires
- Installer une véranda (superficie inférieure à 20m²)

Avec un permis de construire, je peux notamment :

- Édifier une construction neuve ou une annexe (surface >20 m²), fermée ou non, quels que soient les matériaux utilisés
- Effectuer la modification des structures porteuses ou de la façade d'un bâtiment

Quelques rappels :

- Lors de votre demande de permis de construire un formulaire de "**demande d'installation d'assainissement non collectif**" avec avis favorable du SPANC, est à joindre au dossier, dans le cas où vous construisez un logement dans une zone non desservie par l'assainissement collectif (formulaire en mairie, communauté de commune)



- Tous travaux envisagés le long de la voie publique doivent impérativement faire l'objet d'une demande d'alignement auprès de l'autorité gestionnaire de la voie concernée (mairie pour une voie communale, services départementaux pour une route départementale). Le non-respect de cette obligation peut entraîner, en cas d'erreur d'implantation, des conséquences très dommageables pour le propriétaire riverain : démolition des ouvrages, clôtures ou autres, ou arrachage de plantations par exemple.



Inscription sur les listes électorales

Il est possible de s'inscrire toute l'année en mairie ou sur <https://www.service-public.fr>. Cependant lors d'une année d'élections, cette demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le 1er tour des élections.

Recensement militaire et Service National Universel - SNU

Les jeunes, garçons et filles, doivent se faire inscrire sur la liste de recensement citoyen obligatoire de leur commune dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire. C'est une obligation légale.

Pour s'inscrire, ils doivent se présenter en mairie munis d'une carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Une attestation de recensement leur sera remise, qu'ils devront conserver précieusement : ce document est indispensable pour se présenter à tout examen public (permis de conduire, CAP, BEP, BAC...).

Le Service National Universel : informations et inscription sur www.snu.gouv.fr

Tarifications communales

Services	Tarifs
Frais de branchement <i>(Administratif, travaux, mise en service, ...)</i>	Sur devis Prix indicatif : 1950 € Si longueur > 6 ml : 42 € par ml supplémentaire
Abonnement	Principal : 78 €/an Agricole / vert : 39 €/an Collectivité / temporaire : 25 €/an
Prix m3 d'eau	de 0 à 120 m3 : 0,85 € de 120 à 300 m3 : 0,78 € + de 300 m3 : 0,40 €

Eau

Assainissement collectif

Règlement du service de l'eau et contrat d'abonnement disponibles sur www.olby.fr ou en mairie

Services	Tarifs
Droit au branchement	450 €
Coût travaux branchement assainissement	900 € pour 4 ml (+45 € par ml supplémentaires)

Services	Tarifs	Cautions <i>(Caution maximale 3000€)</i>
Associations et personnes physiques		
Location de toutes les salles	Week-end : 550€ Jour de semaine : 350€ Option vidéo-projection : 50€ Option sonorisation : 50€	Propreté : 300€ Salle : 1500€ Vidéo-projection : 750€ Sonorisation : 1500€
Location de la petite salle	Week-end : 250€ Jour de semaine : 150€ Option cuisine : 50€ Option vidéo-projection : 50€ Option sonorisation : 50€	Propreté : 100€ Salle : 500€ Vidéo-projection : 750€ Sonorisation : 1500€
Location de la grande salle	Week-end : 350€ Jour de semaine : 200€ Option cuisine : 50€ Option vidéo-projection : 50€ Option sonorisation : 50€	Propreté : 200€ Salle : 1000€ Vidéo-projection : 750€ Sonorisation : 1500€

Salle polyvalente

50% de réduction sur les tarifs pour les habitants d'Olby et pour les associations de la commune.
Mise à disposition gracieuse pour :
- les activités de l'école
- les associations dont le siège social est à Olby (maximum de 4 événements par an)
- les réunions nécessaires à la vie démocratique
- les événements portés par une association reconnue d'utilité publique.
Tarifs pour les entreprises à consulter en mairie.

Services	Tarifs
Repas pour les élèves	Selon quotient familial : < 900 : 3,2 € 901 à 1800 : 3,7 € > 1801 : 4 €
Repas pour adultes <i>(enseignants, remplaçants ...)</i>	6,4 €
Forfait garderie matin	1,5 €
Forfait garderie soir	1,5 €

Services scolaires

Services	Tarifs
Marchands ambulants :	
Redevance journalière	2 €
Usage d'une borne électrique <i>(par jour)</i>	1,5 €
Forains :	
Forfait par manège <i>Pour une durée maximale de 7 jours</i>	20 €

Occupation du domaine public

Services	Tarifs
Concession	80 €/m2
Columbarium	500 €/case pour 30 ans

Cimetière



Autres démarches administratives

Carte d'identité - Passeport - Permis de conduire - Carte grise

De nombreuses démarches administratives peuvent se faire sur www.service-public.fr ou www.ANTS.fr (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

La Maison France Service de Rochefort-Montagne peut également vous aider dans vos démarches.

Carte d'identité

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

En France, il n'est pas obligatoire d'avoir une carte d'identité. Néanmoins sa possession facilite les démarches de la vie quotidienne pour lesquelles il faut fournir un justificatif d'identité.

Passeport

L'ANTS conçoit et fournit, pour le compte de l'État, tous les types de passeports.

La durée de validité dépend du type de passeport et de l'âge du titulaire.

Les demandes de Carte Nationale d'Identité et de Passeport Biométrique sont possibles, pour notre secteur, en mairie de Rochefort-Montagne sur RDV au 04 73 65 39 03.

Permis de conduire

En France il ne constitue pas un titre d'identité.

Il a été harmonisé par plusieurs directives européennes en vue de faciliter la libre circulation des personnes dans l'espace communautaire.

Carte grise

Le certificat d'immatriculation permet l'identification du véhicule pendant toute sa durée de vie. Il est obligatoire pour sa mise en circulation.

Que faire de l'ancienne carte grise barrée après le changement de titulaire ? Le nouveau propriétaire du véhicule est tenu de conserver le titre pendant une période de 5 ans.

Les demandes de permis de conduire et de carte grise se font sur Internet aux adresses citées ci-dessus.





Finances publiques

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires affichent le logo ci-contre.

Il est possible d'y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Pour notre commune, vous pouvez vous adresser à Rochefort-Montagne - bureau de tabac au 3 route de Bordeaux



Social

Maison France Services

Cette structure vous aide :

- dans vos démarches administratives de votre vie quotidienne : santé, logement, justice, formation, emploi, retraite, finances publiques, handicap, action sociale, mobilité...
- dans la mise en relation avec un partenaire ou un service du conseil départemental : CPAM, CAF, Finances Publiques, Pôle Emploi, MDPH ...
- à réaliser, seul ou accompagné, certaines démarches en ligne en vous mettant à disposition des outils numériques.



Route de bordas - 63210 Rochefort-Montagne

Tél. 04 73 65 89 50 ou 07 61 29 47 45

Mail : mds.rochefort-sancy@puy-de-dome.fr

Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Mission Locale pour l'emploi des jeunes

Maison des Solidarités Rochefort-Sancy

Route de Bordas

63210 Rochefort-Montagne

Brugière Karine : 06 80 05 99 44

karine.brugiere@missionlocale-clermont.com

Horaires d'ouverture au public :

- Les mardis de 13h30 à 17h
- Les 2e et 4e lundi de 14h à 17h
- Le 2e vendredi de 8h30 à 12h



Maison des Solidarités Rochefort-Sancy

Les missions du centre sont :

- l'action sociale auprès des familles et des personnes en difficulté,
- la protection de l'enfance et de l'adolescence,
- la protection maternelle et infantile.

Route de Bordas 63210 Rochefort Montagne

Tél. 04 73 65 89 50





CLIC "Senior Montagne"

Vous ou un de vos proches a plus de 60 ans, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) vous concerne.

Le CLIC est composé d'une équipe pluridisciplinaire (secrétaire, assistante sociale, infirmière,...).

Son rôle est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement ...).

Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque année des conférences et des ateliers (mémoire, informatique, vélo électrique, ...).

Pour tous renseignements, contacter :

La Maison des Services de Santé - 107 route du Puy-de-Dôme - 63820 Laqueuille

Tél. 04.73.65.20.89

Email : clic.senior-montagne@wanadoo.fr

Site internet : <https://clicmontdore.com/>

Pour échanger avec la référente communale : s'adresser en mairie



Télé assistance

Service proposé aux plus de 65 ans et aux personnes handicapées. Dossier d'inscription en mairie, au CLIC Senior ou auprès du conseil départemental du Puy de Dôme.

Aides à domicile

Communauté de communes
Route de Clermont
63210 Rochefort-Montagne
Tél. 04 73 65 87 63

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
Place de la fontaine
63210 Rochefort-Montagne
Tél. 04 73 65 98 93

Portage repas

Communauté de communes
Route de Clermont 63210 Rochefort-Montagne
Tél. 04 73 65 87 63

Site Internet : <https://www.domes-sancyartense.fr/services-a-lapopulation/portage-de-repas/>



Restos du cœur

6 Ancienne Route Nationale 89 63210 Rochefort-Montagne (ancienne maison de retraite)
Tél. 09 86 14 45 49 / 06 84 08 95 05 / 07 86 25 55 59

Permanence tous les jeudis après-midi de fin novembre à fin mars.

Enfance maltraitée

Appelez le 119
24H/24 et 7 jours/7
www.Allo119.gouv.fr



Femmes battues

Appelez le 39 19 (violence femme info).
Ce n'est pas un numéro d'urgence. En cas de danger immédiat, appelez la police, la gendarmerie ou les pompiers en composant le 17 ou le 18.





Petite enfance

Assistantes maternelles

ACHARD Michèle

127 rue du Tarra
Bravant - 63210 Olby
Tél. 04 73 88 20 52

HENDRIKS Caroline

89 allée des pinsons
Le Bourg - 63210 Olby
Tél : 07 50 87 51 17

ONDET Mylène

230 route de Confolens
63210 Olby
Tél. 04 73 87 18 85

TIXIER Maud

88 route de Coheix
63210 Olby
Tél. 07 81 64 75 42

Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) - Graine de Malice

USSEL Elisabeth/DOUSSON Véronique
78 Rue du Puy du Cros - 63210 Olby
E. USSEL : 06 75 38 59 37 - V. DOUSSON : 06 63 58 90 37
grainedemalice63@orange.fr

Services publics

La poste



Bureau d'Olby

Place de la Fontaine
63210 Olby
lundi au vendredi
8h30 à 12h
Tél. 04 73 87 12 00

Bureau distributeur

Place de la fontaine
63210 Rochefort - Montagne
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9h-12h/14h-17h
Jeudi, samedi : 9h-12h
Tél. 04 73 65 99 18

Trésor public



Centre des Finances publiques

3 Boulevard Léon Blum
63500 Issoire
Tél. 04 73 89 76 00
sip.issuire@dgfip.finances.gouv.fr

Culture

Bibliothèque municipale

Horaires :
- Mardi de 18h à 20h
- Mercredi de 14h à 17h
- Vendredi de 10h à 11h - créneau spécial assistant(es) maternel(le)s
- Samedi de 10h à 12h



Correspondants Presse

LE SEMEUR : André GAUTHIER
Tél. 04 73 87 15 67

LA MONTAGNE : Julien LANGLAIS
Email : julienlanglais@yahoo.fr



Services médicaux

Médecin

Docteur Audrey LABONNE
104 place de la Fontaine - 63210 OLBY
TEL . 04 73 87 13 71
Horaires d'ouverture :
9H -12h et 14H - 19H
les lundis, mardis, jeudis et vendredis



Cabinet dentaire

Docteur Julien ROUGIE, Dr Jean FABRY,
Dr Claire BERNARDON
24 impasse des buissonnets, Le Pont d'Olby
63210 Olby
Tél. 04 73 78 89 26
cabinet.dentaire.olby@gmail.com

Ostéopathe D.O

M.Charles COHENDY
67 Rue du Sancy - 63210 Olby
Tél. 06 51 79 93 73
Email : charles.cohendy.osteo@gmail.com

Kinésithérapeutes

M. Mathieu DIGNE
Mme Lucie AMBERT
Mme Mélanie JOB (rééducation périno-sphinctérienne
femme et homme)
Mme Marie TOURETTE (pédiatrie)
178 Rue du Puy de Dôme - 63210 Olby
Tél. 04 73 87 16 80



Cabinet infirmier

Mme Camille AUZELOUX
Mme Myriam GUITTARD
M. Yvan REVOLIER
174 Rue du Puy de Dôme - 63210 Olby
Tél. 04 73 87 16 20

Pharmacien

M. Aymeric ANTRAIGUE
124 Rue du Sancy - 63210 Olby
Tél. 04 73 87 11 20
Email : pharmacie.olby@gmail.com

Diététicienne - nutritionniste

Mme Pascale LANDY
Rue du 19 mars 1962
63210 Rochefort -Montagne
Rue Charles De Gaulle
63210 Nébouzat
Tél. 06 80 85 48 84
Email : pascale.landy@gmail.com

Urgences

Pompiers : Tél. 18 OU 112



SAMU : 15

Police secours : 17





École et temps périscolaires

École Primaire

131 rue du Sancy - 63210 Olby

Tél. 04 73 87 14 98

Directrice : Véronique Attenville

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

L'inscription pour l'école publique se fait en mairie.

14 place de la Fontaine - 63210 Olby

Tél.: 04 73 87 10 77

Puis l'admission se fait à l'école auprès de la directrice.

Cantine scolaire

Jours de fonctionnement : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les enfants doivent être inscrits en fin de semaine pour la semaine suivante. Toute inscription donne lieu à facturation, sauf en cas d'absence médicale justifiée par attestation. De même une inscription de dernière minute est admise en cas de force majeure .

Garderie

Jours de fonctionnement : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Horaires : le matin de 7h15 à 8h20, le soir de 16h30 à 18h30.

Le forfait est applicable quelle que soit la durée de garde effective, toute période commencée étant due (possibilité de paiement par chèque CESU).





Déchets

Collecte des déchets

Semaine paire : collecte des bacs jaunes le mercredi.

Semaine impaire : collecte des ordures ménagères le mardi.

Le bac jaune déborde !
Pensons aux autres usagers
qui utilisent le même bac et
optimisons la place dans nos
poubelles de tri !

Plions, découpons les cartons.



Les gros cartons bruns doivent être
déposés en priorité en déchèterie.
Ils seront mieux valorisés. !

Et enfin, si le bac est plein,
attendons la prochaine collecte.

Des petits gestes en plus.
Des incivilités en moins.



Déchets verts et site de Marche

Le site de Marche vous permet d'apporter vos déchets compostables (tontes, désherbage, tailles de haies...) et les déchets broyables (diamètre des branches compris entre 2 et 14,5 cm, rangées correctement pour permettre une reprise manuelle lors de l'opération de broyage).

Le fonctionnement du site permet de générer plusieurs m3 de compost et de broyage.

Contactez la mairie si vous souhaitez déposer des déchets verts, ou récupérer du compost ou du broyat pour votre usage personnel.

En parallèle, nous tenons à disposition en mairie un set des fiches conseils sur la gestion des déchets verts réalisé par le VALTOM en partenariat avec la FREDON AuRA. Ces fiches sont également téléchargeables sur le site internet du VALTOM à l'adresse :

<https://www.valtom63.fr/nos-publications/guide-dechets-verts>

Pour ceux qui souhaitent un exemplaire papier, merci de faire votre demande en mairie.



L'interdiction de faire brûler les déchets

Comme il est précisé dans l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (circulaire du 18 novembre 2011) et dans l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012, nous rappelons qu'il est **interdit de faire brûler tout type de déchets** et en particulier les déchets verts en plein air ou dans des incinérateurs individuels.

Il y a une tolérance pour les feux de végétaux issus de l'exploitation agricole ou forestières où le brûlage est normalement autorisé du 30 septembre au 1er juillet, sauf conditions météorologiques particulières ou non-respect des conditions de sécurité. Le broyage et le compostage sont dans tous les cas à privilégier.

La sanction pour une infraction au Règlement Sanitaire Départemental est une contravention de 3e classe, soit une amende de 450 €.

Commerces



Ferme
CABRIOLBY

Vente à la ferme à La Gardette

Mercredi
Vendredi 17h/19h
Samedi 10h30/12h30

Fromages DE Chèvre FERMIERES
au lait cru entier

06 23 02 00 61
contact@fermedescabriolby.fr

Fabien Berger

Production bio
Légumes de saison

Vente sur l'exploitation à La Gardette
le vendredi de 18h à 20h

Vente directe possible sur rendez-vous
06 50 50 85 32

BOULANGERIE DE LA FONTAINE
Boulangerie Pâtisserie Snacking

Presse et quotidien régional
Fermé le mercredi

04 73 87 12 95

Safran
Votre fleurista

Créations florales
Livraisons à domicile

safran-olby.fr | 04 73 88 21 13

Bienvenue chez

Kiriél
JARDIN - ANIMAUX

ETS DELARBRE - KIRIEL OLBY
ZA des 4 Routes de Nebouzat
63210 Olby
09 62 20 07 73

- Jardin
- Végétaux
- Alimentation animale
- Elevage
- Vêtements
- Terroir

Auberge de la Fontaine
Bar - Restaurant
Tabac - Français des jeux

Le Bourg
63210 Olby
04.73.83.20.29

aubergedelafontaine63@gmail.com
Facebook - Patrick Fournier

Épicerie Jacques et Nina Dalla-Zanna

FRUITS ET LEGUMES
PRODUITS FRAIS
FROMAGES DIVERSES
PRODUITS REGIONAUX

63210
OLBY
04.73.87.13.95

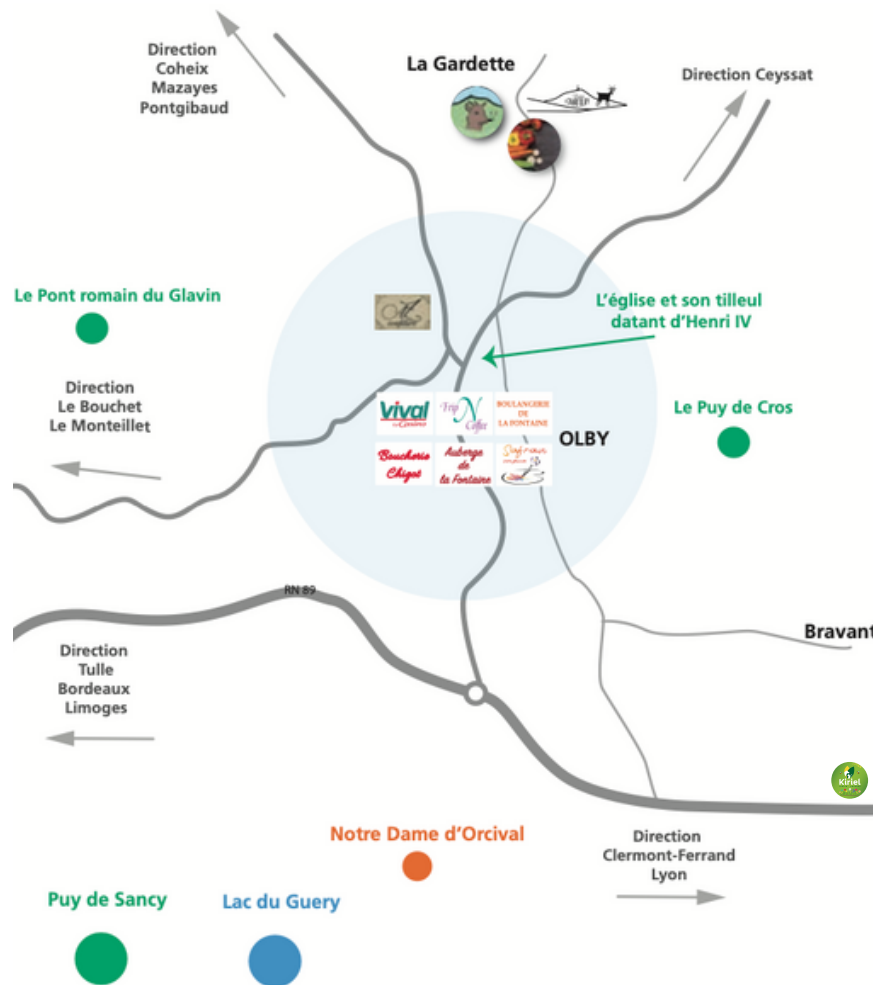
Nathalie Azevedo

Az confiture

Confiture Extra

100% Naturelles et artisanales

63210 Olby - 06.14.18.61.46
www.azconfiture.fr
azconfitures@gmail.com



Boucherie Chigot

Ouvert du mardi au samedi
8h - 12h30 / 15h30 - 19h
Dimanche 8h - 12h30
Fermé le lundi

04 73 61 65 84
www.boucherie-chigot.com
Boucherie Chigot

Frip N Coffee

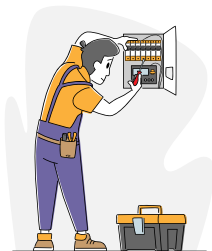
VIDE-DRESSING
SALON DE THÉ & TERRASSE
CHAMBRE D'HÔTES

04 73 87 17 63

GAEC de l'étang du Fung
Producteur de fromage de chèvre fermier

VENTE À LA FERME
Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi :
9h-12h/14h-16h
FERME LE MERCREDI
Vendredi : 9h-12h/13h30-19h30
Dimanche : 9h-12h Fermé

L'étang, route de la gardette
63210 OLBY
gaecdeletangdufung@yahoo.fr
Tel: 06.34.67.29.41



Artisans Entreprises

Artisans du bâtiment

AB Carrelage

La Gardette - 63210 OLBY
Tel : 06 58 24 56 01



CATECL électricité

Electricité - Domotique - Eclairage
782 rue du Puy de Dôme - 63210 OLBY
gillescaty@catecl.pro
Tel : 06 83 11 72 31

DUMONTEIL Maçonnerie

Le Pont d'Olby - 63210 OLBY
Tel : 06 48 09 93 44

MEGEMONT Père et Fils

Menuiserie conception, fabrication, pose
ZA des 4 routes - 63210 OLBY
menuisiermegemont@orange.fr
Tel : 04 73 87 12 09

ROUSSEL Christophe

**Menuiserie, couverture zinguerie,
charpente traditionnelle, bardage**
Pont d'Olby - 63210 OLBY
Christophe.Roussel0984@orange.fr
Tel : 04 73 88 21 15 - 06 23 94 61 02



Travaux agricoles

L'entreprise de travaux agricoles BERGER

La Gardette - 63210 OLBY
Tel : 06 17 82 76 15

BARLOT Pascal

Plâtrerie - Peinture
Bravant - 63210 OLBY



COURAIS Pierre (SARL)

Plomberie, chauffage, sanitaire
141 allée du Bief - Les Bernards - 63210 OLBY
sarl.pierrecourais@orange.fr
Tel : 06 20 74 49 73



JF ELECTRICITE

Electricité générale Jérôme Force
622 rue du Puy de Dôme - 63210 OLBY
eurlijfelectricite@orange.fr
Tel : 06 66 69 62 91

USSELMichel

Electricité
413 rue du Puy de Dôme - 63210 OLBY
michel.ussel.elc@orange.fr
Tel : 06 80 88 42 11

ROMUALD TRADITION CHARPENTE

12 rue de la voie romaine - La Gardette
63210 OLBY
Tel : 06 50 66 34 16

Travaux publics

DELARBRE TP

ZA des 4 routes de Nébouzat - 63210 OLBY
contact@delarbre-tp.com
Tel : 04 73 87 12 83 / 09 62 20 07 73





Espaces verts

ELAGAGE GAUTHIER PAYSAGISTE

149 rue sous les croix - Monteribeyre
63210 OLBY
Tel : 06 86 22 60 85



LAMBERT Aline

Pépinière Fleur de versant
Le Bouchet - 63210 Olby
Tel : 06 41 01 02 07

Jardins et bois dormants

Aménagement - Entretien Espaces Verts

ph.besal@gmail.com
Tel : 06 78 83 54 74

VILLART Nicolas

Entretien de jardins, petits travaux divers

Le Bourg - 63210 OLBY
nicolas.villart@yahoo.fr
Tel : 06 62 06 52 45

Sanitaire

Ambulances du Sancy

Transports sanitaires

125 impasse des Plates - Le Pont d'Olby
63210 OLBY
Tel : 04 73 65 82 29



Divers

A.C.N.A

Centre de nettoyage automobile automatique

ZA des 4 routes - 63210 OLBY
ACNA63@sfr.fr
Tel : 06 62 60 73 93



Chauffage

SYST'ER - Agence ÖkoFEN Grand Centre

Chaudières à granulés de bois - Distributeur exclusif ÖkoFEN, EasyPELL et HDG

18 allée de la forge - 63210 OLBY
contact@syst-er.com
Tel : 04 73 87 18 32
Facebook : okofen.grandcentre



Bijoux, loisirs créatifs

La tête dans la lune

Création de bijoux en matières recyclées

Maud Texier
Route de Coheix 63210 OLBY
la-tete-dans-la-lune@outlook.fr
www.etsy.com/fr/shop/LaTeteDansLaLuneShop

L'art des caprices

Fabrication, Création, Vente et Animation en Loisirs Créatifs

Bravant -63210 OLBY
cecile.villart@bbox.fr
Tel : 07 87 12 97 63
Facebook : cecilevillart



Loisirs de plein air

Rand'Autrement

circuit de randonnée
La Gardette - 63210 OLBY
Tel : 06 24 51 51 04



INAIRTECH

Photographie et vidéo aérienne par drone, centre de formation au télépilotage de drone

ZAC les 4 Routes - 63210 OLBY
contact @iniartech.fr
Tel : 04 73 88 77 26





Associations

Associations	Coordonnées
Amicale des anciens d'A.F.N.	André Gauthier - 04 73 87 15 67
Amicale des conscrits	conscritsdolby63@gmail.com
Amicale des sapeurs pompiers	pilipe1980@gmail.com - 06 31 14 74 57 Amicaledes2vallees@gmail.com
Amicale des chasseurs de Bravant	eric.dabert63@gmail.com
Club du Tilleul	Meilleroux.andre@orange.fr - 06 86 55 27 05
Club des chiffres et des lettres	d.meilleroux@wanadoo.fr - 04 73 87 14 77
FC Olby-Ceyssat-Mazayes	06 81 77 29 89
Comité des fêtes d'Olby	comitedesfetesolby@gmail.com
Histoire de...	histoirede63@gmail.com
Graine de Malice	grainedemalice63@orange.fr
Les amis d'Olby-Football	https://www.facebook.com/amis.olby
La petite récré	association.lapetiterecre@laposte.net
Les anciens et les Amis de la Casamance	solidarité-casamance@laposte.net Elisabeth Bernard - 06 72 68 37 98
Les chasseurs d'Olby	s'adresser à Philippe LEDEVEZ
Les ménestriers d'Auvergne	menestriers@gmail.com - 06 18 83 13 51
Les pêcheurs d'Olby - AAPMA	spspr.secretaire@gmail.com - 04 73 65 91 31
Les Voix Lactées	06 12 06 44 82
Olbymultisport	olbymultisport@hotmail.fr - 06 68 50 98 56
Présence - Qi Gong	04 73 88 21 49
Tennis de table	cyril.coutarel@sfr.fr - 06 44 03 61 01
Association de la fête des Fours	beatrice.dabert0246@orange.fr 06 83 66 65 41
Association du four et du patrimoine rural de la Gardette	marcantei.camille@gmail.com 07 81 71 69 67
Le Four des Bernards	joshuanatacha@aol.com - 06 14 99 91 53

Mobilité



Le bus des montagnes

Ce service de transport à la demande s'adresse à tout public, sans aucune condition d'âge ou de ressources. Il est proposé par la communauté de communes avec le soutien du conseil départemental du Puy-de-Dôme, pour plusieurs destinations (cf p.23).

Une desserte régulière

Clermont-Fd (arrivée gare routière des Salins)

tous les 2es jeudis après-midis de chaque mois.

Départ vers 13 h de Rochefort-Montagne et retour à 17h30 depuis la gare routière.

Tarifs : 8 € l'aller-retour et 4,50 € l'aller simple.

Marché de Tauves tous les jeudis matins.

Départ vers 9 h et retour vers 12 h, depuis votre domicile.

Tarifs : 5 € l'aller-retour et 3 € l'aller simple.

Manifestations ponctuelles

Navette (sommet de l'élevage en octobre, salon Cap Senior en novembre ou marché de Noël de Clermont-Fd en décembre) organisée par le conseil départemental à des tarifs attractifs (3 € l'aller-retour avec l'entrée par exemple).

Toute personne souhaitant prendre le Bus des Montagnes doit impérativement s'inscrire au plus tard à 12h la veille du déplacement auprès de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense au **04.73.65.87.63**.

A noter : les personnes de plus de 75 ans, ou bénéficiaires du RSA, ou de moins de 26 ans accompagnées par une mission locale, peuvent payer ce transport avec des chèques Mobiplus accordés par le Conseil Départemental. Renseignements au 04.73.42.35.71



Le transport interurbain dans le Puy de Dôme

Géré par la Région Auvergne Rhône Alpes, ce réseau propose une ligne sur le territoire de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense :

La ligne N°52 : Plusieurs arrêts sont desservis sur la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense en semaine : Rochefort-Montagne (lycée agricole) – Massages – Massagettes – Le Léry – Olby RD2089 – arrivée gare routière de Clermont-Fd. Elle fonctionne principalement en période scolaire et de petites vacances.

Elle s'adresse aussi aux habitants du territoire travaillant sur Clermont-Ferrand et offre un aller-retour quotidien du lundi au vendredi (départ à partir de 6h47 à Rochefort et retour à partir de 17h30).

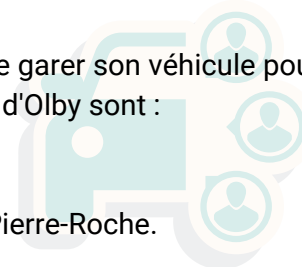
Tarif unique : 3 € le trajet ou 25 € le carnet de 10 tickets ou 45 € la carte mensuelle d'abonnement.

Le covoiturage

Chaque jour nous sommes plusieurs à rouler seuls dans la même direction. Et si on faisait la route ensemble ?

Sept sites ont été labellisés par le conseil départemental et permettent de garer son véhicule pour covoiturer (parkings de 10 à 20 places, avec éclairage). Les plus proches d'Olby sont :

- à Rochefort-Montagne, secteur Le Marchedial, au bord de la RD2089,
- à la Miouze, commune de Gelles,
- à Massagettes, place à côté du garage automobile, commune de St-Pierre-Roche.



La vie intercommunale

INFORMATIONS DÔMES SANCY ARTENSE

La communauté de communes Dômes Sancy Artense rassemble désormais 27 communes, depuis l'intégration au 1er janvier 2020 de la commune de Saulzet-le-Froid.

Le territoire rassemble près de 13 000 habitants.

Elle est administrée par un conseil communautaire composé de 44 élus titulaires, issus des conseils municipaux élus en 2020.

Elle met en place un certain nombre de services. Voici quelques informations utiles :



Un nouveau service pour rénover son logement

Vous rénovez votre logement et êtes à la recherche de conseils ou d'un accompagnement gratuit ? Contactez le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH), mis en place par le Conseil départemental et la communauté de communes. La conseillère Cindy GOURDON vous guidera gratuitement tout au long de votre projet de rénovation. Elle vous informera sur votre éligibilité aux aides financières et vous pourrez définir ensemble les travaux les plus pertinents à réaliser sur votre logement.

Contactez-nous au 04 73 65 87 63 ou appelez directement le Service Public au 04 73 42 30 75.

NB : Pour un renseignement personnalisé, pensez à vous munir de votre Revenu Fiscal de Référence 2020.

Service public d'assainissement non collectif

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) est désormais géré directement par la Communauté de Communes. Frédéric GERENTES est votre nouvel interlocuteur sur le terrain et pour toutes questions techniques (tél : 06.31.89.26.97). Vous devez obligatoirement contacter le SPANC si votre bien immobilier est situé dans une zone non raccordée au réseau d'assainissement collectif de la commune pour :

- Faire valider votre projet d'assainissement dans le cadre de la construction d'une habitation ou d'une réhabilitation ;
- Faire vérifier votre installation avant la fin de vos travaux ;
- Faire établir le diagnostic d'assainissement du bien que vous vendez ;

Le SPANC est aussi dans l'obligation de procéder à la vérification de votre système d'assainissement tous les 10 ans.

NB : Ces diagnostics et remises d'avis de conformité sont soumis au paiement d'une redevance.

Des aides du Département existent encore pour refaire votre assainissement. N'hésitez pas à vous renseigner !

LES SERVICES À LA PERSONNE

- **L'aide à domicile**, service réservé aux personnes de plus de 60 ans, handicapées ou sortant d'hospitalisation, pour des prestations telles que : entretien du logement et du linge, préparation et aide à la prise des repas, accompagnement aux courses, à la promenade et aide dans les activités de la vie sociale. Tarifs selon la prise en charge et aides financières possibles en fonction des situations.

Contact : sad@domes-sancyartense.fr

- **Le portage de repas à domicile** tous les jours y compris week-ends et jours fériés. Des repas, en direction des personnes âgées de plus de 60 ans, sont livrés froids à réchauffer, avec prise en compte des régimes particuliers (diabétique et sans sel). *S'inscrire auprès de la communauté de communes 04.73.65.87.63.*

PETITE ENFANCE / JEUNESSE / SPORTS

- **"A Petits Pas Dômes"**, multi-accueil de 12 places (de 2 mois et demi à 4 ans) à Nébouzat. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Tél : 04 73 62 32 37 – Mail : creche.nebouzat@domes-sancyartense.fr

- **"Les Petits Princes"**, micro-crèche de 8 places (de 2 mois et demi à 4 ans) à Tauves. Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Tél : 04 73 21 10 67 – Mail : creche.tauves@domes-sancyartense.fr

- **"Gare aux P'tits Loups"**, micro-crèche de 10 places (de 2 mois et demi à 4 ans) à La Gare de Laqueuille commune de St-Julien-Puy-Lavèze. Ouverte du lundi au vendredi de 5h45 à 18h30

Tél : 04 73 22 04 85 – Mail : creche.garedelaqueuille@domes-sancyartense.fr

- **Le Relais Petite Enfance**, au service des assistants maternels, des jeunes enfants et leurs familles, propose des ateliers d'éveil, tous les matins en période scolaire, des permanences d'information, tous les après-midis sur rendez-vous, des réunions thématiques professionnelles ou éducatives et des temps festifs ou culturels.

Contact : ram@domes-sancyartense.fr

- **L'accueil de loisirs "Les Dômes Pouces"**, pour les enfants de 3 à 12 ans.

Ouverture pendant les vacances scolaires (hors Noël), du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

Organisé sur différents sites, il inclut le service de restauration et de ramassage des enfants et offre des programmes d'activités variés et adaptés aux enfants.

NOUVEAU : dès la rentrée des vacances de février 2022, l'accueil de loisirs sera ouvert les **mercredis**.

L'accueil de loisirs, c'est aussi : des stages et activités thématiques pour les 3-17 ans, et des séjours avec nuitées pour les 8-15 ans.

Contact : acm@domes-sancyartense.fr

- **Le sport dans les écoles**, dispensé par 2 éducateurs sportifs de la Communauté de Communes pour toutes les classes des écoles primaires et complété par des journées sportives inter-écoles et des sorties neige. Un éducateur intervient auprès de la classe rugby du collège Gordon Bennett à Rochefort Montagne. Ils sont aussi mis à disposition d'associations intercommunales de foot et de rugby, pour les activités des jeunes licenciés.

- Quatre salles de sport intercommunales pour les associations et les scolaires existent à La Tour d'Auvergne, Rochefort-Montagne, Gelles et Nébouzat. La Communauté de Communes aménage un terrain synthétique à Olby pour la pratique du foot et du rugby en toute saison.

SE DEPLACER

- **Plusieurs cars régionaux** desservent le territoire. Ouverts à tous, ils permettent de se rendre sur Clermont-Fd ou vers le Cantal et la Corrèze. Vous pouvez prendre le car TER SNCF aux arrêts suivants : Rochefort, La Gare de Laqueuille, St-Sauves-bourg, Tauves ou Bagnols-stade.

Le car interurbain propose un aller-retour quotidien vers Clermont depuis Rochefort, Massages, Massagettes, Le Léry et Pont-d'Olby.

Renseignements sur les sites internet de la communauté de communes, du TER et de la Région, ou appeler le 04.73.65.87.63.

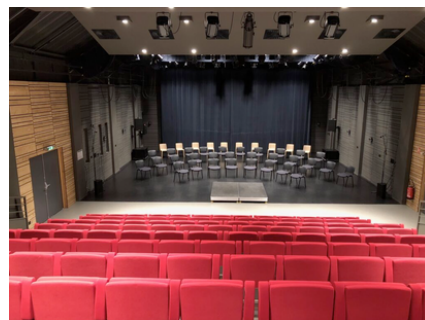
- **Le bus des montagnes**, service de transport à la demande tout public (cf p.20), pour se rendre aux manifestations organisées dans le département (sommet de l'élevage, marché de Noël, etc.) et pour des destinations régulières permettant de faire des courses ou toute autre démarche :
 - Les 2es jeudis après-midi du mois vers Clermont-Ferrand,
 - Tous les jeudis matins vers le marché de Tauves.

S'inscrire au plus tard à 12 h la veille du déplacement auprès de la communauté de communes 04.73.65.87.63.

CULTURE

- **La saison culturelle "Artenscène"** propose des spectacles pour les enfants des écoles primaires, des collèges et des lycées, des spectacles jeune public et tout public, à La Bascule à Tauves et dans les autres communes du territoire; sans oublier le soutien à la classe de théâtre du collège Sancy-Artense.

Demandez la plaquette des nouvelles programmations à bascule@domes-sancyartense.fr



- **La salle de spectacles "La Bascule" à Tauves**, des conditions optimales pour accueillir les spectacles et des compagnies artistiques en résidence. Elle peut aussi être louée aux associations locales pour leurs manifestations, aux entreprises pour des séminaires, à des particuliers pour des événements privés.

Contact : bascule@domes-sancyartense.fr

- **La résidence d'artistes "Maison Garenne" à Saint-Sauves, un site dédié aux arts visuels**

Des artistes accueillis en résidence : création d'œuvres, animations partagées avec le public ou les scolaires, exposition finale ouverte à tous.

- **Les médiathèques intercommunales à Tauves et à Rochefort-Montagne**, en réseau avec les autres bibliothèques municipales. Sont proposés des prêts de livres et autres fonds documentaires (musique, vidéos, ...), ainsi que des animations tout public et scolaires.

A Tauves, Tél : 04 73 21 18 73 – Mail : mediatheque@domes-sancyartense.fr

A Rochefort-Montagne, Tél. 04 73 21 47 52 – Mail : mediatheque.rochefort@domes-sancyartense.fr

- **Les ludothèques intercommunales à Bagnols et à Mazayes** proposent des prêts de jeux pour petits et grands et des animations tout public et scolaires.

A Bagnols, Tél : 04 73 22 29 94 – Mail : interlude@domes-sancyartense.fr

A Mazayes, Tél : 04 73 21 47 52 – Mail : mediatheque.rochefort@domes-sancyartense.fr

VIE ASSOCIATIVE

• **Un dispositif de subventions aux associations** est proposé en soutien aux manifestations d'envergure et aux actions envers les jeunes ; et du **matériel en location** pour les manifestations locales (podium, tentes, grilles, barrières, éclairage).

Demandez le guide des activités rassemblant près de 300 associations auprès de la communauté de communes 04.73.65.87.63.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES C'EST AUSSI...

• **Le Centre Montagnard Cap Guéry :**

Renseignement sur www.capguery.com
ou au 04.73.65.20.09.

• **La mise en place de nouveaux équipements touristiques** sur le site nordique de La Stèle à La Tour d'Auvergne, le développement d'activités de pleine nature (randonnées, ...), une nouvelle signalétique harmonisée, etc.



• **Un accompagnement économique des porteurs de projet** souhaitant développer ou créer leur activité. Des terrains et des locaux sont encore disponibles pour l'installation d'entreprises.

• **Des subventions pour les entreprises avec point de vente**, dispositif permettant d'obtenir des aides régionales et intercommunales d'un montant entre 3000 € et 15000 €.

• **Un accompagnement des agriculteurs et des propriétaires forestiers**, soutenu par le Département.

• **Des travaux sur les berges de rivière** pour restaurer les milieux aquatiques et préserver la ressource en eau.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Un numéro unique : 04 73 65 87 63 / Mail : accueil@domes-sancyartense.fr

Nos locaux : 23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le nouveau site internet : www.domes-sancyartense.fr

OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCAN-SANCY



De manière générale, on note une hausse continue de l'activité touristique en **Auvergne VolcanSancy** depuis quelques années et un intérêt croissant des porteurs de projet pour notre territoire.

L'office de tourisme est au service des prestataires touristiques. Il est l'interlocuteur de tous les organismes pour ce qui concerne la promotion et l'accueil touristique. La communauté de communes reste l'interlocuteur en matière de développement et d'investissements touristiques.

Office de tourisme Auvergne VolcanSancy :

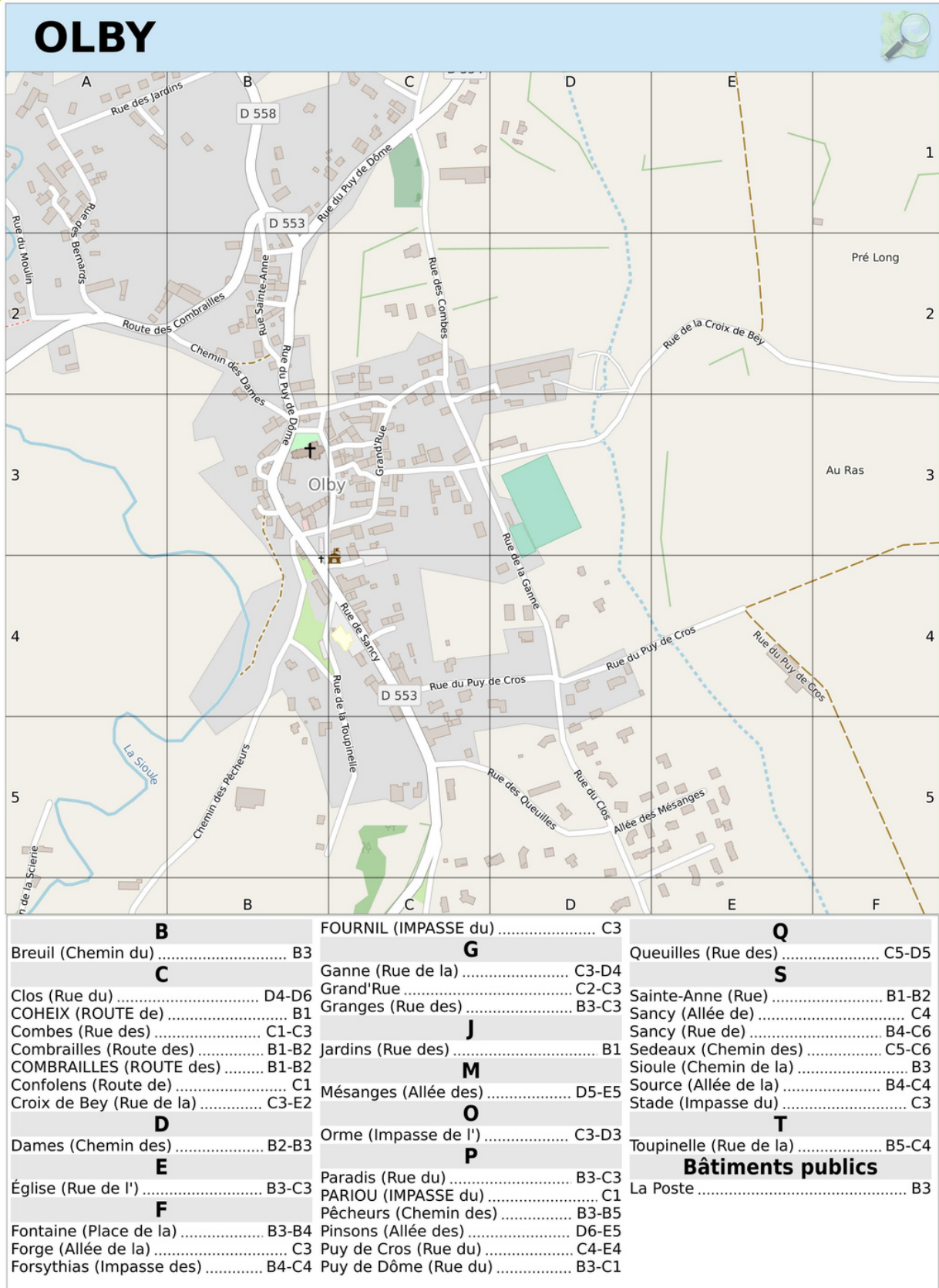
Place Notre-Dame 63210 Orcival / Téléphone : 04 73 65 89 77

infotourisme@auvergnevolcansancy.com - www.auvergnevolcansancy.com

Bureaux d'accueil : Centre Montagnard Cap Guéry, La Tour d'Auvergne, Orcival et Tauves



Les bons plans d'Olby



Copyright © 2021 développeurs MapOSMatic/OCitySMaP. Données cartographiques © 2021 OpenStreetMap.org et contributeurs (see <http://osm.org/copyright>)
 Styles cartographiques : OpenStreetMap Carto standard style
 Carte générée le: 13 avril 2021. Mise à jour OSM du: 13 avril 2021 12:17. Cette carte peut être incomplète ou imprécise.



LE SUQUET

F	M	
Four (Rue du)	B2	Monteribeyre (Route de) C3-D3
Grandchamp (Allée du)	C2-C3	Rochers (Chemin des)
Grandchamp (Rue du)	B1-C3	sous les Croix (Rue)
Joséphine (Rue)	B2-C3	Suquet (Chemin du)
Lavoir (Rue du)	B3-C3	Monteribeyre
		Lieux-dits
		C2

Copyright © 2021 développeurs MapOSMatic/OCySMap. Données cartographiques © 2021 OpenStreetMap.org et contributeurs (see <http://osm.org/copyright>)
 Styles cartographiques : OpenStreetMap, Carto sans papier style
 Carte générée le: 13 avril 2021. Mise à jour OSM du: 13 avril 2021 11:50. Cette carte peut être incomplète ou imprécise.

MONTERIBEYRE

F	R	M
Four (Rue du)	B2	Monteribeyre (Route de) C3-D3
Grandchamp (Allée du)	C2-C3	Rochers (Chemin des)
Grandchamp (Rue du)	B1-C3	sous les Croix (Rue)
Joséphine (Rue)	B2-C3	Suquet (Chemin du)
Lavoir (Rue du)	B3-C3	Monteribeyre
		Lieux-dits
		C2

Copyright © 2021 développeurs MapOSMatic/OCySMap. Données cartographiques © 2021 OpenStreetMap.org et contributeurs (see <http://osm.org/copyright>)
 Styles cartographiques : OpenStreetMap, Carto sans papier style
 Carte générée le: 13 avril 2021. Mise à jour OSM du: 13 avril 2021 11:56. Cette carte peut être incomplète ou imprécise.



LE BOUCHET

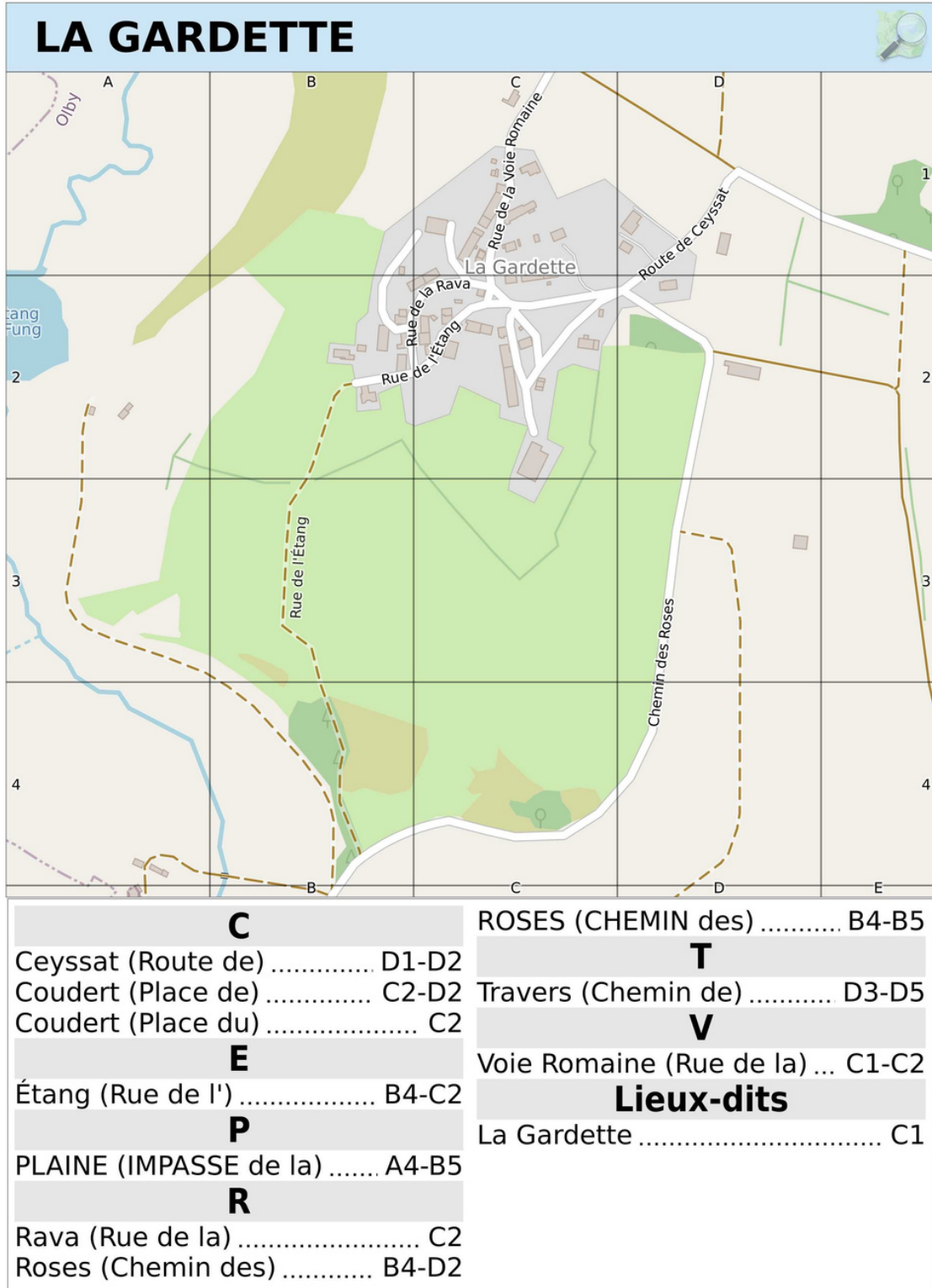
B	Bruyères (Route des) F2-F5	M	Miouze (Route de la) E1-F2
C	Château d'eau (Rue du) A2-B2	P	Prégrand (Chemin du) A1-B1
F	Fontanelles (Chemin des) A1	R	Randanne (Rue de la) B2-E4
H	Hirondelles (Rue des) A1-B2	Lieux-dits	
L	LUQUES (CHEMIN des) E4-F5		Le Bouchet A2

Copyright © 2021, données OpenStreetMap contributors, Données cartographiques © 2021 OpenStreetMap.org et contributeurs (see <http://osm.org/copyright>)
 Sont partis de la carte OpenStreetMap Carro standard style
 Carte générée le: 13 avril 2021. Mise à jour OSM du: 13 avril 2021 11:38. Cette carte peut être incomplète ou imprécise.

LE MONTEILLET

F	Fontanelles (Chemin des) C4	R	RIVIÈRE (IMPASSE de la) B2
G	Glavin (Route du) A3-D3		RIVIÈRE (RUE de la) B1-B2
M	Miouze (Route de la) A3-C4	Lieux-dits	
			Le Montillet B1

Copyright © 2021, données OpenStreetMap contributors, Données cartographiques © 2021 OpenStreetMap.org et contributeurs (see <http://osm.org/copyright>)
 Sont partis de la carte OpenStreetMap Carro standard style
 Carte générée le: 13 avril 2021. Mise à jour OSM du: 13 avril 2021 11:34. Cette carte peut être incomplète ou imprécise.



Copyright © 2021 développeurs MapOSMatic/OCity5Map. Données cartographiques © 2021 OpenStreetMap.org et contributeurs (see <http://osm.org/copyright>)
 Styles cartographiques : OpenStreetMap Carto standard style
 Carte générée le: 13 avril 2021. Mise à jour OSM du: 13 avril 2021 11:29. Cette carte peut être incomplète ou imprécise.

